



Premier ministre

*Service Communication*

Hôtel de Matignon, le 18 juillet 2018

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Premier ministre demande un renforcement du plan de lutte contre les noyades et du programme de formation à la nage de l'Éducation nationale.

Santé Publique France a publié le nombre de noyades estivales observées en France du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2018. Les 5 premières semaines observées (1<sup>er</sup> juin au 5 juillet) font état de 552 noyades, dont 121 décès.

En comparaison avec l'année de référence 2015, on observe un nombre de noyades supérieur (552 versus 332), même si le nombre de décès a diminué. Les noyades accidentelles chez les moins de 6 ans augmentent : 67 contre 50 en 2015, dont 43 en piscine privée.

Le Gouvernement entend mobiliser l'ensemble des acteurs concernés pour mieux comprendre les origines de cette tendance et mettre au point un nouveau plan de lutte contre les noyades. Si l'apprentissage de la natation est préconisé par les experts, une évaluation sur 300 collèges a montré que 48% des élèves ne maîtrisent pas correctement la nage à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Le Premier ministre a demandé au ministre de l'Éducation nationale et à la ministre des Sports de déléguer une mission commune de leur inspection générale pour proposer une amélioration notable des résultats de la formation à la nage de l'Éducation nationale et déterminer une cible ambitieuse à atteindre d'ici 2022. Il a également demandé dès à présent le renforcement du dispositif «j'apprends à nager» pour les 6-12 ans qui accorde notamment une priorité aux populations résidentes dans les quartiers de la politique de la ville ou dans les Zones de Revitalisation Rurale.

Il a demandé à Roxana Maracineanu d'accompagner cette mission conjointe et d'aider les ministères dans leurs campagnes de prévention.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – [communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)